Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260424-D622026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU VENDREDI 24 AVRIL 2026 – 19 H 30

❀❀❀❀

L'an deux mille vingt-six, le 24 avril 2026 à 19 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 9 avril 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire, s'est réuni à la mairie sous sa présidence.

Présents : M. LE GOFF – Maire – M. PERU – Mme BRIENT – M. LE ROUX – Mme KERHOUSSE – M. CRASSIN – Mme MOURET – Adjoints et Mesdames GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, LOYER, LE JEUNE, MILON, PRIGENT, QUERE et Messieurs BELEGAUD, BONNEAU, GIRONDEAU, LASBLEIZ, LIGER, OLLIVIER, RENAULT, URO

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 62/2026
TRAVAUX D'ENROBES SUR TROTTOIRS ROUTE DE CALLAC

Monsieur PERU fait savoir qu'il est nécessaire, au vu du mauvais état des revêtements des trottoirs de la route de Callac, de prévoir des travaux de réfection.

Des devis ont été demandés à Guingamp Paimpol Agglomération ainsi qu'à l'entreprise EUROVIA.

Guingamp Paimpol Agglomération peut effectuer les travaux pour 21 037.00 € TTC
L'entreprise EUROVIA a transmis un devis d'un montant de 20 755.20 € TTC.

La commission travaux réunie le 16 avril dernier propose de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour la somme de 20 755.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis d'Eurovia, d'un montant de 20 755.20 € TTC, pour la réfection des trottoirs route de Callac.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

La Secrétaire de Séance,

Elodie PRIGENT.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260424-D622026-DE